

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-septième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 14 – 18 juillet 2008

Interprétation et application de la Convention

Contrôle du commerce et marquage

MANUEL D'IDENTIFICATION

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. Conformément à la résolution Conf. 11.19, paragraphe g), le Secrétariat présente ici un rapport sur les progrès accomplis dans la préparation du manuel d'identification.
3. La base de données sur les fiches du manuel d'identification publiées est en place et accessible sur le site web de la CITES sous:
 - Anglais: www.cites.org/eng/resources/ID/index.php
 - Espagnol: www.cites.org/esp/resources/ID/index.php
 - Français: www.cites.org/fra/resources/ID/index.php.

Les fiches sont présentées sous forme de dossiers en format PDF.

4. Cette base de données fait la transition entre la précédente version papier et la future version pleinement électronique. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour rendre le manuel d'identification facile à utiliser et en compléter le contenu. Depuis la 14^e session de la Conférence des Parties (La Haye, 2007), le Secrétariat étudie comment faire évoluer le manuel d'identification.
5. Le manuel d'identification a démarré en 1977 – avant l'existence du web et alors qu'il y avait peu d'autres matériels d'identification. On peut trouver à présent une partie des informations des fiches manuel dans des bases de données accessibles sur le web (comme la base de données sur les espèces CITES tenue par le PNUE-WCMC et celle sur le commerce CITES gérée par le PNUE-WCMC pour le Secrétariat CITES), lesquelles sont elle-mêmes reliées à d'autres sources de données telles que des bases de données externes et des banques d'illustrations.
6. Le manuel d'identification diffère des autres sources en ce qu'il décrit les caractéristiques de chaque espèce permettant leur identification et en ce qu'il donne des informations sur les espèces similaires, des clés permettant l'identification des groupes de taxons supérieurs, et la description des parties et produits.
7. Les amendements apportés aux annexes, ainsi que les changements intervenant dans la taxonomie, dans l'amélioration de nos connaissances sur la répartition géographique et les populations et dans les chiffres du commerce, font que les fiches du manuel d'identification sont rapidement dépassées. Le Secrétariat ne dispose pas des ressources financières et en personnel qui lui permettraient d'actualiser toutes les fiches du manuel d'identification, ou de préparer un grand nombre de nouvelles fiches – ce qui limite l'utilité du manuel d'identification.

8. Bien que plusieurs Parties aient soumis en temps opportun d'excellentes fiches pour le manuel d'identification, en réalité le nombre de fiches soumises est limité et il reste encore à préparer des fiches pour bien des espèces inscrites récemment aux annexes. Le Secrétariat propose donc de moderniser le manuel d'identification en transformant la base de données fondée sur les fiches en une base de données fondée sur le web, reliée à d'autres bases de données CITES, et dans laquelle, pour chaque espèce ou groupe d'espèces, une rubrique "Identification" pourrait être créée et modifiée par l'utilisateur selon une démarche connue sous le nom de "wiki". Un wiki est un type de logiciel qui permet à l'utilisateur de créer, de modifier et de relier les pages web.
9. Donner à l'utilisateur la possibilité de créer et de modifier les fiches du manuel d'identification déplacerait la charge de travail et fournirait un mécanisme permettant d'actualiser facilement le contenu portant sur l'identification. Des informations sur la taxonomie, l'état, le commerce, etc., des espèces, seraient fournies par les bases de données CITES et ne pourraient pas être modifiées par l'utilisateur.
10. Le Secrétariat a chargé le PNUE-WCMC de vérifier si la conversion de l'actuel manuel d'identification CITES en format partiellement wiki est faisable. Le PNUE-WCMC vérifie, entre autres choses, les contraintes de logiciels à respecter pour créer et faire fonctionner une telle base de données, les étapes à suivre pour convertir les fiches actuelles en format wiki (avec certains éléments des données liés à d'autres bases de données ou dérivés d'elles), les questions de copyright et les recommandations à faire concernant la politique à suivre pour examiner le matériel, en ajouter ou le modifier.
11. Une démonstration du manuel d'identification CITES en format wiki sera faite durant la session.
12. Le Secrétariat remercie les Parties qui l'ont aidé dans la préparation des fiches du manuel d'identification.